Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

VOL 22 ÉDITION MENSUELLE N° 09
26 SEPTEMBRE 1997

ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

476 à 515

SOMMAIRE

		Page
Partie I	Renseignements généraux etsur la sécurité	1 à 5
Partie II	Corrections aux cartes	6 à 8
Partie III	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie IV	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	9, 11
Partie V	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	13

Direction générale des Services à la navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: http://www.notmar.com

AVIS TRÈS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Veuillez prendre note des changements suivants qui seront apportés à l'édition mensuelle des Avis aux navigateurs à compter du 1er juin 1997. Ces changements sont le résultat de la faible utilisation de certaines listes d'abonnés et des coûts d'exploitation trop élevés.

L'édition mensuelle sera maintenant divisée en deux éditions.

ÉDITION DE L'EST

Cette édition inclura les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre.

ÉDITION DE L'OUEST

Cette édition inclura les zones de l'Arctique et du Pacifique.

NOTA: Les abonnés qui reçoivent présentement les éditions régionales recevront maintenant soit *l'Édition de l'Est* ou *l'Édition de l'Ouest.*

SERVICE INTERNET

Nous sommes actuellement en voie de procéder à l'amélioration de notre nouveau site Internet afin de vous offrir un meilleur service de distribution, de présentation, d'accès et de recherche. Notre adresse Internet est la suivante **http://www.notmar.com**

.

AVIS IMPORTANT

SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES 1997

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Sommaire des Avis Temporaires et Préliminaires.

Le Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires est maintenant disponible.
Toute personne qui désire obtenir une copie de cette publication, peut en faire la demande à l'adresse suivante:

Garde côtière canadienne
Services à la navigation maritime
344 rue Slater, 6 ième étage
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone: (613) 990-3037
Télécopieur: (613) 998-8428

Cette publication est aussi disponible par Internet: http://www.notmar.com

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	**Numéros d'identité des stations de référence**	**Identité de la station DGPS**	**Pos. géogr. Latitude Longitude**	**Fréquence [khz]**	**Bits/sec.**
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 32 W	315	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 18 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 48 N 71 09 W	309	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 47 W	319	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 19 N 61 04 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 39 N 53 04 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 34 N 59 09 W	290	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

Actuellement, 10 stations DGPS Phase 1 assurent un service opérationnel initial (SOI) qui a été déclaré par un Avis aux navigateurs publié en septembre 1996. Huit autres stations seront installées en 1997. Le service entièrement opérationnel (SEO) sera déclaré dès que la période de validation sera terminée avec succès.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer non plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. L'annonce a été faite en août 1996 à l'effet que 10 stations DGPS assuraient un service opérationnel initial (SOI). Huit autres stations DGPS seront mises en oeuvre à l'automne 1997.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en décembre 1997. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncées et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes
344 rue Slater, 6ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

DGPS station anamoly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'usager

Vessel name / Nom du navire:_____Destination:_____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie :_____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie :_____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie:_____Duration / Durée:_____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur:_____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.:_____kHz SS:_____dB SNR:_____dB
DOP Geometry / Géométrie DOP :_____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui_____No / Non_____
Comments / Commentaires: _____
_____
_____
_____
Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom:_____
Phone / Téléphone :_____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction:_____Speed / Vitessse:_____KTS
Temp. °C: _____VIS:_____N.M.
Sea State / État de la mer :_____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage :_____
Time of the storm / Heure de l'orage:_____UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabriquant:_____ Model:_____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabriquant :_____ Model:_____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui :_____ No / Non :_____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui:_____ No / Non :_____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabriquant:_____ Model:_____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui:_____ No / Non:_____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui:_____ No / Non:_____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation :_____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-2428 attention AWAD.

2) Mail / Par la poste: Director Marine Aids
344 Slater Street, 6 th floor
Ottawa, Ontario
K1A 0N7

Canada

Legend/ Légende

Position	:	Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc. La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
KTS	:	Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
N.M.	:	Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
Freq. kHz	:	Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
SS	:	Signal strength in decibel / Forcede signal en décibel.
SNR	:	Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
DOP (dilution of precision):		Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS

AVIS AUX UTILISATEURS

PROGRAMME DE MODERNISATION DES AIDES MARITIMES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

La technologie de la navigation maritime est en plein essor. Et les besoins des clients changent. C'est pourquoi de plus en plus de navigateurs utilisent des technologies comme les système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM).

La Garde côtière adapte les aides à la navigation afin de tenir compte de l'utilisation étendue et de la disponibilité de cette nouvelle technologie. Pour tirer avantage de ces nouveaux systèmes et maintenir le même niveau de sécurité qu'ils connaissent avec le système actuel lorsqu'ils naviguent, les navigateurs devront doter leurs navires d'un récepteur DGPS et de l'équipement SEVCM.

Le nouveau système de positionnement global différentiel sera desservi par 18 stations. Le système permettra aux navigateurs d'identifier leur position précise dans la plupart des eaux côtières canadiennes les plus au Sud, notamment le St-Laurent et les Grands lacs. On s'attend à ce que ce système soit entièrement opérationnel d'ici décembre 1997.

Les normes nationales visant la prestation des aides à la navigation seront révisées pour tenir compte des nouvelles technologies. De ce fait, de nombreuses aides visuelles et auditives deviendront superflues et seront réduites, éliminées ou transférées à d'autres administrations. Certains cornets de brume et feux côtiers seront enlevés ou leur puissance réduite. Certaines bouées seront retirées du service dans les chenaux de navigation commerciale et dans les eaux côtières. Les bouées lumineuses seront modifiées en bouées non lumineuses dans quelques chenaux de plaisance.

La Garde côtière introduira également des nouvelles technologies pour les aides conventionnelles qui demeurera en service. Les bouées requérant un minimum d'entretien sur une période de cinq ans seront mise en service et plusieurs aides fixes et flottantes seront converties à l'énergie solaire. La Garde côtière pourra ainsi améliorer son efficacité et réduire ses coûts davantage. L'enlèvement des réservoirs d'essence et génératrices diesel aidera en outre à contribuer à la protection de l'environnement.

Tenant compte de la valeur patrimoniale que représentent les phares pour de nombreuses communautés, la Garde côtière met actuellement en oeuvre un programme d'utilisation alternative dans le but de promouvoir la réutilisation avantageuse des propriétés qui ne sont plus nécessaires aux opérations de la Garde côtière en facilitant leur transfert aux administrations provinciales et municipales ou toute autre organisation intéressée.

Avant que les décisions ne soient finalisées, la Garde côtière consultera les groupes d'usagers relativement aux modifications qui auront lieu dans leurs régions. Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront publiés et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation.

Jacques Lorquet
Directeur
Aides maritimes
Services à la navigation maritime

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une réimpression.

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région du Centre et de l'Arctique le 1er avril 1997.

MESURES
1) Modification des emplacements DGPS à Cardinal et Wiarton en Service d'exploitation initial, de concert avec la Garde côtière américaine, pour assurer la couverture complète des Grands lacs/Voie Maritime du St-Laurent d'ici décembre 1997.
2) Enlèvement ou désinvestissement de 700 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le réseau de la rivière Athabasca.
3) Enlèvement d'environ 20 aides flottantes dans l'Arctique Ouest du détroit Simpson, Cambridge Bay, Gjoa Haven et Spence Bay.
4) Privatisation de 30 bouées dans la rivière Napanee et d'environ 120 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le Nord de l'Ontario en raison des eaux non cartographiées ou insuffisamment cartographiées.
5) Enlèvement ou désinvestissement d'environ 30 feux de référence ou de feux de quai de concert avec les projets des Ports pour petites embarcations ou Ports et Havres Canada.
6) Conversion d'environ 20 bouées lumineuses en bouées non lumineuses dans les chenaux de plaisance.
7) Enlèvement de 50 aides flottantes à la navigation dans les chenaux commerciaux.
8) Désinvestissement d'une station de phare et de la propriété connexe.
9) Retrait du service ou transfert de 14 signaux de brume sur le lac Supérieur.
10) Enlèvement ou réduction de 31 grosses aides flottantes à la navigation dans les Grands lacs.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Programme des Aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201, rue Front North, Suite 703
Sarnia, Ontario, N7T 8B1
Téléphone(519)383-1816
Télécopieur(519)383-1995

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.*

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - *Les Avis aux navigateurs,* publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs.* Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *iii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.* Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs.*

NOTA: This publication is also available in English.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE ..... **CODE POSTAL** .....

PROVINCE.....**PAYS**.....

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N^o^ *d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

Index	No. d'avis	Page

NATIONALE

ERRATUM - COLOMBIE BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE, PARTIE SUD - Modification à l'avis 440/97 ..... NIL 1

CANADA - PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires - 1997 ..... 483 5

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes marines 515 1,2
- Cartes électroniques de navigation 514 2-4

PACIFIQUE

COLOMBIE-BRITANNIQUE - BROUGHTON STRAIT - CORMORANT ISLAND - ALERT BAY - Pylône radio. 511 7
- CHAPPLE INLET - Annexe graphique 500 8
- ÎLE DE VANCOUVER - SIDNEY - Modification à la carte 509 7
- KITIMAT - Annexe graphique 498 7,8
- PITT RIVER - CHATHAM REACH - Câble 508 6
- SEAFORTH CHANNEL - BEAZLEY ISLANDS - Roche 507 7
- PORT DE VANCOUVER, PARTIE OUEST - ENGLISH BAY - Annexe graphique 499 6

ÉTATS-UNIS, CÔTE OUEST - PUGET SOUND - PORT TOWNSEND - Bouée 510 6

ÎLE DE VANCOUVER - VICTORIA - SHOAL POINT, WILLIAM HEAD - Signaux de brume et feu. 506 6,7

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
3062	508	6						
3313	506 509	6,7 7						
3410	506	6,7						
3415	506	6,7						
3440	506	6,7						
LC 3461	506 510	6,7 6						
3492	515	1,2						
3493	499	6						
3499	515	1,2						
3546	511	7						
3601	506	6,7						
LC 3606	506	6,7						
3719	500	8						
3720	507	7						
3736	498	7,8						
3787	507	7						
3891	515	1,2						
LC 3902	515	1,2						
5445	515	1,2						
5628	515	1,2						
7740	515	1,2						

*** ERRATUM - COLOMBIE BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE, PARTIE SUD - Modification à l'avis 440/97.**

Référence: Avis 440/97.

Paragraphe 11, modifier un point d'appel entrant et sortant "19" pour lire un point d'appel entrant "19".

(AMA8035-10-1) (GCC-H97-043)

***515 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes marines.**

CARTE	TITRE ET MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	No. du Cat.	PRIX
1. Nouvelles cartes.					
	British Columbia/Colombie-Britannique				
3492	Roberts Bank	1:20 000	27 juin/97	2	$20.00
	Limite(s): 48°57'30" N 123°02'00" W 49°05'42" N 123°02'00" W 49°05'42" N 123°20'06" W 48°57'30" N 123°20'06" W				
	NOTA: Celle-ci est une carte métrique.				
	Hudson Bay/Baie d'Hudson				
5628	Rankin Inlet including/y compris Melville Bay and/et Prairie Bay	------	8 août/97	1	20.00
	Limite(s): 62°43'24" N 91°55'12" W 62°51'36" N 91°55'12" W 62°51'36" N 92°08'27" W 62°43'24" N 92°08'27" W				
	NOTA: Celle-ci est une carte métrique.				
2. Nouvelle édition.					
	Northwest Territories/Territoires du Nord-Ouest				
7740	M'Clintock Channel, Larsen Sound and/et Franklin Strait	1:500 000	30 mai/97	4	20.00
	NOTA: Celle-ci est une carte métrique.				
3. Réimpressions.					
	British Columbia/Colombie-Britannique				
3891	Skidegate Channel	1:40 000	1er août/97	2	20.00
L/C 3902	Hecate Strait	1:250 000	27 juin/97	2	20.00

CARTE	TITRE ET MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	No. du Cat.	PRIX
4. Cartes retirées en permanence.					

Carte	Titre	Lors de la publication de la carte
3499	Roberts Bank	3492
5445	Prairie and Melvin Bays and Approaches	5628

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-066)

***514 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes électroniques de navigation.**

Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:
Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE ET MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	No. du Cat.	PRIX
1. Nouvelles cartes.					
	British Columbia/Colombie-Britannique				
70077	Cape St. James to/à Cumshewa Inlet and/et Tasu Sound NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3853.	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
70081	Tasu Sound to/à Port Louis NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3854.	------	23 avril/93		Voir Nota (2)
70186	Bedwell Harbour to/à Georgeson Passage NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3477.	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
70187	Pender Canal NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3477.	------	28 mars/97		Voir Nota (2)

CARTE	TITRE ET MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	No. du Cat.	PRIX
Nouvelles cartes (suite).					
70188	Telegraph Harbour and/et Preedy Harbour	------	2 avril/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3477.				
70269	Nass Bay	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3920.				
2. Nouvelles éditions.					
	British Columbia/Colombie-Britannique				
70007	Porlier Pass	------	20 déc./96		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3473.				
70019	Cordero Channel	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3543.				
70023	Topaze Harbour	------	21 mars/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3544.				
70025	Broughton Strait	------	30 mai/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3546.				
70028	Queen Charlotte Strait - Eastern Portion/ Partie Est	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3547.				
70029	Kenneth Passage	------	21 mars/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3547.				

CARTE	TITRE ET MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	No. du Cat.	PRIX
Nouvelles éditions (suite).					
70030	Stuart Narrows	------	30 mai/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3547.				
70032	Blunden Harbour	------	30 mai/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3548.				
70034	Queen Charlotte Strait - Western Portion/ Partie Ouest	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3549.				
70035	Bull Harbour	------	27 juin/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3549.				
70126	Butze Rapids	------	30 mai/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3958.				
70138	Esquimalt Harbour	-----	18 juil./97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3419.				
70139	Tsibass Lagoon	------	9 mai/97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3547.				
70140	Nepah Lagoon	------	18 juil./97		Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3547.				

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-097)

***483 CANADA - PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires - 1997.**

Les bulletins suivants ont été publiés en 1997:

No. 1	le 6 janvier 1997	CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES
No. 2	le 7 mars 1997	REMPLACEMENT DU BLOC DE PILES DES RLS ALDEN SATFIND-406™ - MODÉLES M1, M2 (CANADIENS), M3, M4(É.-U.)
No. 3	le 16 avril 1997	INCENDIE CAUSÉ PAR LA CHALEUR D'UNE LAMPE DE SOUTE À CARGAISON
No. 4	le 6 mai 1997	EXIGENCES RELATIVES AUX EFFECTIFS MINIIMAUX À L'ENTRÉE DANS LES EAUX DE L'EST DU CANADA
No. 5	le 29 mai 1997	SYSTÈME DES RÉGIMES DEGLACES POUR LA NAVIGATION DANS L'ARCTIQUE
No. 6	le 5 juin 1997	CARGAISONS - FUMIGATION
No. 7	le 13 juin 1997	ÉLÉMENTS TEXTILES DES GILETS DE SAUVETAGE ET DES VÊTEMENTS DE FLOTTAISON INDIVIDUELS
No. 8	le 4 juillet 1997	RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE - ALIMENTATION EXTERNE
No. 9	le 28 juillet 1997	LES ORDINATEURS ET L'AN 2000
No. 10	le 22 août 1997	INCENDIE DANS LE VRACQUIER AUTO-DÉCHARGEUR « AMBASSADOR » RAPPORT DU BST N° M94M0057 {RECOMMANDATION - M96-08}

On peut obtenir des exemplaires simples de ces bulletins en s`adressant à:

Transports Canada
Sécurité maritime
AMBE-A, Patricia Doris, tél. 998-0594
télécopieur # (613) 991-5670
Place de Ville " Tour C"
330,rue SPARKS
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N5

(AMA8035-10-1) (GCC-H97-044)

***508 COLOMBIE-BRITANNIQUE - PITT RIVER - CHATHAM REACH - Câble.**

Carte - 3062(Partie A, B)(Pitt River)(1)

1. Modifier	la hauteur libre de (36m) à (27m)	49°14'45" N 122°43'36" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3062R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-P97-035)

510 ÉTATS-UNIS, CÔTE OUEST - PUGET SOUND - PORT TOWNSEND - Bouée.

Carte (Dernière correction) - LC 3461(NAD 27)(1)(356/97)

1. Déplacer	la bouée à cloche lumineuse rouge 2	de	48°07'18" N 122°44'36" W
		à	48 07 28.1 N 122 44 35.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3461R/M et 70141(3461). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-P97-037, É.U. avis 21/97)

***499 COLOMBIE-BRITANNIQUE - PORT DE VANCOUVER, PARTIE OUEST - ENGLISH BAY - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 3493(NAD 83)(1)(357/97)

1. Coller	l'annexe graphique ci-incluse	49°16'36" N 123°08'12" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3493R/M et 70073(3493). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-061)

***506 ÎLE DE VANCOUVER - VICTORIA - SHOAL POINT WILLIAM HEAD - Signaux de brume et feu.**

Cartes (Dernière correction) - 3415(NAD 27)(1)(356/97) - 3410(NAD 83)(2)(356/97) - 3440(NAD 27)(3)(356/97) - LC 3461(NAD 27)(3)(356/97) - LC 3606(NAD 27)(3)(356/97) - 3601(NAD 83)(4) - 3313(Feuille 1)(Vancouver Island)(NAD 83)(4) - 3313(Feuille 3)(Cartouche, Victoria)(NAD 83)(5)

Référence: Avis 715(P)/96, paragraphes 1 et 3 annulés.

1. Rayer	le signal de brume	48°25'25" N 123°23'15".5 W
2.	le feu et le signal de brume	48 20 34.3 N 123 31 38.3 W
3.	le feu et le signal de brume	48 20 35 N 123 31 33.5 W
4.	le feu	48 20 34.3 N 123 31 38.3 W

5. Rayer le signal de brume 48°25’24”.4 N 123°23’20”.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3410R/M, 3415R/M, 3440R/M, 3461R/M, 3606R/M, 70014(3415), 70075(3440), 70078(3313), 70101(3410), 70141(3461) et 70144(3606). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21) (GCC-P96-016, 017, MPO-P96-033)

***509 COLOMBIE-BRITANNIQUE - ÎLE DE VANCOUVER - SIDNEY - Modification à la carte.**

Carte - 3313(Feuille 6)(NAD 83)(1)

1. Modifier Fl G pour lire "Fl R" 48°39'09".1 N 123°23'31".2 W

(AMA8035-10-35) (MPO-P97-036)

***511 COLOMBIE-BRITANNIQUE - BROUGHTON STRAIT - CORMORANT ISLAND - ALERT BAY - Pylône radio.**

Carte (Dernière correction) - 3546(Cartouche, Alert Bay)(NAD 83)(1)(414/97)

1. Rayer la tour et la légende (34) 50°35'15" N 126°55'37" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3546R/M et 70026(3546). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-P97-038)

***507 COLOMBIE-BRITANNIQUE - SEAFORTH CHANNEL - BEAZLEY ISLANDS - Roche**

Cartes (Dernière correction) - 3787(NAD 27)(1-3)(818/96) - 3720(NAD 27)(1,2)(818/96)

1. Porter une roche dangereuse submergée de 6 pieds ou moins 52°14'40".5 N 128°12'21".3 W

2. Rayer la profondeur 3 brasses 52 14 39.2 N 128 12 21.5 W

3. la profondeur 4 brasses 3 pieds 52 14 41.8 N 128 12 20.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3720R/M et 3787R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-P97-034)

***498 COLOMBIE-BRITANNIQUE - KITIMAT - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 3736(Plan, Kitimat)(NAD 83)(1)(362/95)

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse 53°59'00" N 128°39'00" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3736R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-060)

***500 COLOMBIE-BRITANNIQUE - CHAPPLE INLET - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 3719(Plan, Chapple Inlet)(NAD 27)(1)(701/83)

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse 52°55'18" N 129°09'00" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 3719R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-062)

Édition mensuelle n° 9/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, septième édition, 1989 —

Page 103 — Paragraphe 66, ligne 5
Supprimer: une bouée non lumineuse
Remplacer par: des bouées non lumineuses

Page 103 — Paragraphe 67, lignes 4 et 5
Supprimer: «deux ... et par»

Page 109 — Paragraphe 138, ligne 3
Supprimer: 414,3
Remplacer par: 414,7

Page 110 — Paragraphe 150, lignes 2, 3 et 4 (ré : correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 15/94)
Ligne 2 — après «lumineuses»
Insérer: et un alignement lumineux avec un RAM, au mille 415,2,
Ligne 3 — Supprimer: quatre
Remplacer par: trois
Ligne 4 — Supprimer: 415,2,

Page 110 — Supprimer le paragraphe 152.

Page 113 — Paragraphe 172, lignes 1 à 4
Supprimer: «L'alignement ... 437,7.»
Remplacer par: Un alignement lumineux situé sur l'extrémité Nord de Birch Island et une bouée non lumineuse marquent la traverse du fleuve entre les milles 437,3 et 438,4.

Page 113 — Supprimer le paragraphe 177.

Page 114 — Paragraphe 185, lignes 2 et 3
Supprimer: indique
Remplacer par: et des bouées non lumineuses indiquent

Page 114 — Paragraphe 185, ligne 3
Supprimer: 448
Remplacer par: 446

Page 139 — Paragraphe 226.1 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/96)
Supprimer: 754,1
Remplacer par: 754,6

Édition mensuelle n° 9/97

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 140 — Paragraphe 246, dernière ligne (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/96)
Supprimer: 788
Remplacer par: 788,7

Page 140 — Paragraphe 264, ligne 4 et ligne 6 (ré : correction émise dans l'Édition hebdomadaire n° 20/93)
Ligne 4 — Supprimer: 838,7
Remplacer par: 840,3
Ligne 6 — Supprimer: 833,7 et 835,6
Remplacer par: 833,9 et 834,3

Page 141 — Paragraphe 265, ligne 2 – après «marquée» (ré : correction émise dans l'Édition hebdomadaire n° 20/93)
Insérer: par une bouée non lumineuse et

Page 141 — Supprimer les paragraphes 275.1, 276 et 277
Remplacer par: 276 Une traverse du fleuve entre les milles 882,4 et 891,3 est marquée par des bouées non lumineuses et un alignement non lumineux avec un RAM au mille 891,6.

Page 153 — Supprimer le paragraphe 108.

Page 153 — Paragraphe 109, lignes 3 et 4
Supprimer: aux milles 960,6 et
Remplacer par: au mille

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Porté e Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
68.2	*Billard Rock - Bouée à sifflet lumineuse M3* ***Racon --. (G)*** ***Bande*** *X & S*	*Côté Sud de la roche.* *50 25 47.3* *127 57 47.7*	*Fl*	*G*	*4s*	*.....*	*.....*	*Verte, marquée "M3".*	*À longueur d'année.*	**Carte:3686 Éd. 9/97**
193 G5302	William Head								Rayer du Livre.	**Carte:3641 506/97**
207 G5320	Shoal Point	À l'Ouest de la pointe. 48 25 25 123 23 15.5	Q	R	1s	5.8	6	Tour circulaire blanche, bande rouge à la partie supérieure sur un dauphin à 19 pieux.	À longueur d'année. Rayer le signal de brume.	**Carte:3415 506/97**

Pacifique

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation ou observateur: _____
Capitaine: _____Navire
(ou *adresse*): _____Dans le cas
d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et
l'adresse du siège social: _____
_____Emplacement
général: _____Objet: _____
_____Position approx.: _____
_____de latitude_____de longitude_____Carte utilisée pour le pointage:____
_____*(corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n°* _
_____ *de 19* ___*)*
Publications en cause: (mentionner le volume et la page)_____*
Détails complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC)_____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral,
Service hydrographique du Canada,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.